

23^e dimanche du Temps Ordinaire Année A

1^{ère} lecture : Ezékiel 33, 7-9

Psaume 94

2^e lecture : Romains 13, 8-10

Evangelie : Matthieu 18, 15-20

Site internet :

<https://upnsj.ch/>

Chers paroissiens, mes chers amis,

Depuis le tout début, l'Église a été une communauté dans laquelle chacun recevait une tâche différente.

Saint Paul énumère différents ministères et dons : les uns reçoivent le don de l'enseignement, les autres celui de la consolation, d'autres encore celui de la conduite ou du service. Tous ces ministères ont un seul objectif : **édifier la communauté et conduire l'homme au Christ, c'est-à-dire au salut de son âme**. À cette responsabilité appartient également **la correction fraternelle**. Elle n'est pas un ministère particulier dans l'Église, mais une tâche de chaque chrétien qui se soucie de la communauté et de son prochain.

Jésus nous montre aujourd'hui très concrètement comment agir.

Tout d'abord : « **Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul.** » C'est-à-dire : ne parle pas de lui aux autres, ne cherche pas des personnes qui te donneront raison. Commence par lui parler personnellement.

S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes.

C'est-à-dire : cherche de l'aide afin que cette personne puisse voir la vérité, mais sans l'humilier. **S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église**. Il faut alors demander l'aide de la communauté et de ceux qui ont une responsabilité en son sein.

Remarquons-le : **d'abord une conversation sincère, puis de l'aide, ensuite la communauté, et seulement à la fin les conséquences**. Le but de la correction fraternelle n'est pas de montrer qui a raison, mais **de gagner son frère ou sa sœur**.

Mais pour pouvoir corriger ainsi, nous avons besoin de la prière. Jésus dit : « **Si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux.** » Car parfois, nous pouvons avoir raison et avoir de bons arguments, mais manquer d'amour. Nous pouvons vouloir sauver une relation et aider l'autre, tout en oubliant que nous-mêmes avons besoin de conversion.

C'est pourquoi Jésus dit également : « **En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux.** » C'est très important : nous voulons nous rassembler **non pas autour de notre propre raison, de nos intérêts personnels ou de nos désaccords, mais au nom de Jésus-Christ**.

Si donc nous avons une conversation difficile, un conflit ou la nécessité de corriger quelqu'un, commençons par nous tenir devant le Christ. **Demandons-lui la vérité, mais aussi l'amour**. Car la véritable correction fraternelle ne commence pas par le jugement de l'autre, mais par la prière commune et le désir sincère de rechercher son bien.

Je sais que le chemin que le Christ nous propose n'est pas facile, mais il est efficace. Je vous souhaite un beau et saint dimanche !

Votre prêtre, Administrateur : Abbé Kamil Iwanowski

LÉON XIV :

LA RÉFORME DE LA LITURGIE EST AU BÉNÉFICE DU PEUPLE CHRÉTIEN

Ce mercredi 26 août 2026, le Pape Léon XIV a poursuivi ses catéchèses sur le Concile Vatican II, expliquant les raisons qui ont poussé les Pères conciliaires à promouvoir la réforme liturgique. Cette dernière s'inscrit dans la Tradition vivante de l'Église, et sa bonne compréhension permet de rejeter les abus résultant d'une interprétation erronée de ses principes. Le successeur de Pierre recommande donc de préserver et de promouvoir la liturgie dans le respect des normes.

Le Pape a cité nombre de ses prédécesseurs pour expliquer la réforme liturgique.

Le Concile encourage les chrétiens à « *ne pas assister à ce mystère de la foi comme des étrangers ou des spectateurs muets* » mais à y participer « *consciemment, pieusement et activement* », afin de parvenir, par le Christ, le Médiateur, à une unité toujours plus pleine avec Dieu et entre chrétiens. La liturgie est une rencontre vivante avec Dieu ; ainsi le Pape invite à y participer en pleine conscience, avec piété et de manière active, afin de grandir dans la foi.

« *l'Église se soucie d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée* ».

Léon XIV incite aussi à ce que les fidèles soient formés à la lecture des textes et qu'ils participent à l'Eucharistie. Ainsi, les fidèles accèdent au mystère de la foi : « *non seulement par les mains du prêtre, mais aussi en union avec lui, ils apprennent à s'offrir eux-mêmes* ». Progressivement, et par l'intermédiaire du Christ, les chrétiens peuvent atteindre « *l'unité avec Dieu et entre eux* ».

Il incombe donc en premier lieu aux pasteurs, aux évêques, mais aussi à chaque prêtre, de préserver et de promouvoir une liturgie qui, dans le respect des normes liturgiques, resplendisse par sa noble simplicité (cf. n° 34) et manifeste ainsi l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Une telle liturgie sera également un vecteur fondamental d'évangélisation, l'instrument de grâce par lequel, comme l'enseigne le Concile, nous pourrions apprendre à nous offrir nous-mêmes et, par la médiation du Christ, nous serons consommés dans l'unité avec Dieu et entre nous (cf. n° 48).

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2026-08/leon-xiv-reforme-de-la-liturgie-est-au-benefice-peuple-chretien.html>

*Résumé de la catéchèse sur le Concile Vatican II par le Pape Léon XIV
mercredi 26 août 2026 par Janvier Yaméogo – cité du Vatican.*

FUTURS APPARTEMENTS DE LA PAROISSE STE-JEANNE DE CHANTAL

Les personnes intéressées par la future location d'un appartement de **3, 4 ou 5 pièces** peuvent d'ores et déjà manifester leur intérêt à l'adresse :

info@pillet-developpement.ch.

Merci d'indiquer vos coordonnées, le nombre de pièces recherché, la composition du ménage ainsi que votre lien avec la paroisse Ste-Jeanne de Chantal.



INFOS JEUNES

Prière de Taizé

Chaque mercredi de 12h30 à 13h00 à l'Eglise du Sacré-Cœur

Temps de prière rythmé par des chants de Taizé, qui laissent la place à un temps de silence, au cœur de la prière au milieu de la semaine.

La prière de Taizé est caractérisée par une grande place faite à des chants méditatifs, simples, quelques lectures brèves et un temps de silence.

Chaque mercredi, quelques personnes viennent en avance pour la mise en place de l'église.

Animation : Pastorale des jeunes de Genève : <https://www.pjge.ch/taize>

COIN DES ENFANTS

« Et pareillement, amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. »

(Matthieu 18, 19-20)



Jésus apprend à ses disciples comment vivre en frères. Quand un conflit arrive, il invite à parler, à chercher la réconciliation et à ne pas laisser la division s'installer. Il rappelle aussi la force de la prière partagée : lorsque des croyants se rassemblent en son nom, Jésus est présent au milieu d'eux.

MESSES EN UP

La Semaine :

Mardi	8h30	St-Jean XXIII
Mardi	18h30	St-Antoine
Mercredi	18h30	St-Hippolyte
Jeudi	8h30	St-Antoine
Vendredi	8h30	St-Antoine

Samedi :

17h00 St-Antoine

Dimanche :

9h30	St-Hippolyte
10h00	St-Antoine
11h00	St-Jean XXIII

CONFESSIONS

TEMPS D'ADORATION

St-Antoine : mardi de 17h45 à 18h15
St-Hippolyte : mercredi de 19h à 19h30
St-Jean XXIII : 1^{er} jeudi du mois
de 18h à 19h
St-Antoine : vendredi de 9h à 9h30

CHAPELET

St-Antoine : jeudi à 9h
St-Antoine : vendredi à 9h30

COORDONNÉES DES MEMBRES DE L'EQUIPE PASTORALE

Abbé Kamil Iwanowski, 077 508 68 47, upnsj.kamil.iwanowski@gmail.com
Abbé Roland Kima, 077 814 51 05, roland.kima@cath-ge.ch
Père Kurian Poochavalel, 079 768 16 49, pkurian@hotmail.com
Catherine Gachet, 077 433 81 18, catherine.gachet@cath-ge.ch, catéchèse
Fabienne Veil, 078 708 42 24, fabienne.veil@cath-ge.ch, catéchèse
Francette Devallières, devallieres.fc@gmail.com, site internet
Catherine Lachavanne, lachavannecatherine@gmail.com, feuille dominicale

COORDONNÉES ET HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Paroisse St-Antoine de Padoue

Rue Schaub 17, 1202 Genève
Tél : 022 733 44 48
st-antoine@cath-ge.ch

Mardi 7h30-12h
Jeudi 7h30-13h
Vendredi 7h30-13h30
Secrétaire : Stéphanie Decorzant

Paroisse St-Nicolas de Flue

Eglise St-Jean XXIII
Ch. A-Pasteur 35, 1209 Genève
Tél : 022 734 07 53
st-nicolas@cath-ge.ch

Mardi : 10h-14h (accueil), 15h-18h
Jeudi : 16h30-18h30
Vendredi : 15h30-18h30
Secrétaire : Catherine Lachavanne

Paroisse Ste-Jeanne de Chantal

ste-jeanne@cath-ge.ch

Tél : 022 344 29 10

Paroisse St-Hippolyte

Rte de Ferney 165
1218 Le Grand-Saconnex
Tél : 022 798 80 86
grand-saconnex@cath-ge.ch

Lundi : 9h-11h
Mardi, vendredi : 14h30-17h30
Secrétaire : Valeria Prat